

APPEL A CONSULTATION

[Cabinet d'expertise comptable et conseils]

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations - OIM Tunisie recrute un cabinet d'expertise comptable et conseils spécialisé dans les services comptables, fiscaux et juridiques chargé d'accomplir les différentes formalités juridiques et fiscales liées à la création d'une entreprise, notamment les statuts juridiques, le capital social et la déclaration des apports/placements. Aussi, une assistance juridique sera fournie dans la préparation des dossiers et l'obtention des documents administratifs requis par ces démarches.

Lieu d'affectation	Médenine et Tataouine
Type de contrat	Prestation de services
Durée du contrat	6 mois
Langues requises	Français et arabe
Date estimée de début de contrat	01/06/2024
Date estimée de fin de contrat	30/11/2024

1. Description du projet

Le projet « l'amélioration des opportunités de réintégration socio-économique pour les jeunes à risque de ré-émigration irrégulière et d'autres groupes vulnérables par le biais de la formation des compétences demandées sur le marché du travail et du soutien au développement communautaire » est un projet mis en œuvre à Mahdia, Médenine, Sfax et Tataouine par l'Organisation internationale pour les migrations et est financé par le ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie.

Il opte vers la création et le développement des interventions structurelles visant à renforcer les capacités nationales afin de fournir des services d'autonomisation aux jeunes par le biais d'un soutien technique et d'outils, de faciliter la coordination intersectorielle, de mettre en place des mécanismes de pris en charge des catégories ciblées par le projet sur Sfax, Mahdia, Médenine et Tataouine.

Les résultats envisagés du projet peuvent être résumés comme suit : 1) développer et mettre en œuvre des services locaux et des activités pour promouvoir l'inclusion sociale et économique des jeunes qui ont tenté d'émigrer de manière irrégulière ; 2) Assurer la contribution des acteurs locaux, communautaires, privés et publics pour soutenir l'inclusion sociale et économique des jeunes ; 3) le renforcement des compétences des jeunes ciblés par le projet pour faciliter leur accès au marché du travail.

L'emploi des jeunes et le développement régional sont au cœur des défis auxquels la Tunisie est confrontée. En raison de la détérioration des conditions économiques et sociales des populations rurales en Tunisie, un nombre croissant de Tunisiens, notamment les jeunes, migrent vers les villes de la côte tunisienne, jugées plus attractives en termes d'opportunités d'emploi, ou vers d'autres pays dans l'espoir d'un avenir meilleur.

Dans le cadre de ce projet, l'Organisation internationale pour les Migrations s'engage à accompagner 10 jeunes ambitieux dans la création de leurs propres entreprises. Cette assistance comprendra un soutien financier, juridique et fiscal afin de les aider à démarrer et à développer leurs entreprises. L'objectif principal de cette initiative est de fournir aux jeunes les outils nécessaires pour réussir sur le plan économique tout en favorisant leur intégration sociale et professionnelle dans leur communauté d'origine.

2. Objectif de la consultation

Dans ce cadre, l'OIM compte recruter un cabinet d'expertise comptable spécialisé dans les services comptables, fiscaux et juridiques qui sera engagé pour conduire la création et l'accomplissement des différentes formalités juridiques et fiscales liées à la concrétisation de 10 entreprises Tunisiennes dans les régions de Médenine et Tataouine.

3. Tâches et responsabilités

La mission mise en œuvre par le cabinet d'expertise comptable et conseils, sous la supervision générale du Chef(fe) de l'unité Migration et Développement, et celle directe de la Chef(fe) de projet et en étroite collaboration avec l'équipe projet, devra aboutir aux résultats suivants :

- Concrétisation de 10 entreprises sélectionnées : un montage juridique et financier aboutissant à la création d'une société en conformité avec le code des sociétés commerciales et la réglementation en vigueur.

4. Livrables et résultats attendus :

- **Accompagnement pour l'élaboration des plans d'affaires des projets et choix de la forme juridique**

Assurer des réunions pour guider les entrepreneurs dans la clarification de leurs idées de projet et l'élaboration d'un plan d'affaires solide, en mettant l'accent sur la définition des objectifs, des stratégies et des prévisions financières nécessaires à leur réussite.

Fournir un soutien personnalisé pour aider les entrepreneurs à choisir la structure juridique la mieux adaptée à leur entreprise, en tenant compte de leurs besoins spécifiques en matière de responsabilité, de réglementation et de gestion.

- **Concrétisation des entreprises sélectionnées**

Consolider les dossiers de chaque entreprise et fournir un rapport détaillé sur les entreprises concrétisées.

N.B. : Les frais liés à la concrétisation des entreprises sont à la charge de l'OIM.

Il est essentiel de prendre en considération durant la mise en œuvre de la prestation de services les éléments suivants :

- ✓ Mettre en place un système de gestion électronique des documents (GED) de toutes les pièces comptables et juridique et collecte des documents demandés par l'équipe projet pour la finalisation des dossiers ;
- ✓ Le prestataire de service se conforme aux principes de protection des données de l'OIM lorsqu'il recueille, reçoit, utilise, transfère, stocke ou traite de quelque manière que ce soit des données personnelles dans le cadre de l'exécution du présent arrangement ;

5. Calendrier et livrables clés

La durée de la mission s'étalera sur **6 mois**, à partir de la date de la signature du contrat incluant l'approbation des livrables par l'OIM.

Étapes	Principaux livrables*	Date de livraison
<i>Phase de préparation</i>	- Note méthodologique (y compris plan de travail, les modèles de rapports et grilles d'évaluation convenus avec l'OIM)	20 jours après la signature du contrat
Phase 1 - Elaboration des plans d'affaires et choix de la forme juridique	- Plans d'affaires (par entreprise) - Comptes rendus des réunions avec les 10 entrepreneurs	Fin juillet
Phase 2 - Concrétisation des entreprises	- Rapport final et dossiers complets des entreprises concrétisées	Fin septembre

6. Compétences requises

Le prestataire de service intéressé devra répondre aux critères suivants :

- Expérience confirmée dans l'expertise comptable et conseils spécialisé dans les services comptables, fiscaux et juridiques référé par au moins 7 ans d'expérience dans réalisation d'audits financiers et comptables et pouvant porter sur tout autres aspects selon les suivants : finance, fiscalité, juridique, social, propriété intellectuelle ;
- Avoir une équipe complète et compétente pour réaliser les livrables détaillés ci-dessus ;
- Avoir l'expertise-comptable comme cœur de métier ;
- Bonne maîtrise du climat entrepreneurial en Tunisie et des procédures de mise en place d'une activité entrepreneuriale notamment la création de très petite, petite et moyenne entreprise TPME ;
- Capacité de travailler dans différentes régions de la Tunisie notamment, Sfax, Mahdia, Médenine et Tataouine ;
- Bonne maîtrise des politiques nationales et des structures institutionnelles gouvernementales relatives à l'investissement en Tunisie et des outils et procédures publiques ;
- Une expérience avec le système des Nations Unies est un atout ;
- Une excellente maîtrise de l'arabe et du français, connaissances générales en anglais est un atout ;
- De solides capacités conceptuelles, analytiques et de synthèses de l'information et capacités démontrées à livrer des services de qualité dans les délais impartis ;

- Souplesse et aptitudes à être réactif aux demandes et recommandations de l'équipe de l'OIM.

7. Grille d'évaluation des candidatures

Seront considérés éligibles uniquement les candidatures qui respectent les critères suivants :

- Le cabinet a soumis la proposition en respectant les procédures détaillées ;

Les candidatures considérées éligibles feront l'objet d'une procédure de sélection selon les critères suivants :

- Evaluation technique (max. 70 points) selon les critères dans le tableau ci-dessous.
- Evaluation financière (max. 30 points) : l'offre la plus basse recevra 30 points.
- Les autres offres recevront des points par rapport à l'offre la plus basse, selon la formule suivante :
 - $P = (P_{min}/P_{off}) \times 30$, où :
 - P= points attribués à l'offre économique considérée
 - Pmin = prix le plus bas proposé
 - Poff= prix de l'offre considérée.

Uniquement les candidatures qui obtiendront un minimum de **49 points** seront considérées pour l'évaluation financière.

Critères de sélection	Maximum de points : 70
Expérience Générale du prestataire de service	
Expérience professionnelle spécifique en rapport avec la mission : Plus de 7 ans d'expérience : 10 Entre 5 et 7 ans d'expérience : 5 Entre 1 et 4 ans d'expérience : 3 Pas d'expérience : 0	10
Qualité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence : Consolidée (répond entièrement au TdR) : 15 Adéquate (répond à la plupart du TdR) : 10 Basique (répond partiellement au TdR) : 5 Non acceptable : 0	15
Expérience avérée dans la concrétisation des entreprises Plus de 7 ans d'expérience : 15 Entre 5 et 7 ans d'expérience : 10 Entre 1 et 4 ans d'expérience : 5 Pas d'expérience : 0	15
Expérience avérée dans la concrétisation des entreprises dans les régions de Médenine et Tataouine Expérience dans les deux régions : 15 Expérience dans l'une des deux régions : 10 Pas d'expérience : 0	15
Expérience professionnelle sur les CV de l'équipe des experts et consultants : Consolidée (répond entièrement au TdR) : 10 Adéquate (répond à la plupart du TdR) : 5 Basique (répond partiellement au TdR) : 3 Pas d'expérience : 0	10
Capacité démontrée de travailler à la fois en français et en arabe (tunisien) : Français et arabe (tunisien) : 3	3

Uniquement en français : 2	
Expérience avec le système des Nations Unies : Expérience consolidée : 2 Expérience limitée : 1 Pas d'expérience : 0	2

8. Procédures de soumission

Le cabinet intéressé par cet appel à consultation doit soumettre sa proposition, comprenant :

- Une proposition technique ;
- Un plan de travail détaillé ;
- Une proposition financière (**FORMULAIRE DE SOUMISSION DE DEVIS** attachée dans le RFQ) ;
- **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU SOUMISSIONNAIRE** (attachée dans le RFQ)
- **PROFIL DE L'ENTREPRISE** (attachée dans le RFQ)
- Les preuves nécessaires pour les expériences demandées par l'OIM
- Documents administratifs (Patente, RNE mis à jour, RIB) ;
- CV de l'équipe du/des experts/consultants détaillant l'expérience (les CVs partagés devront rester lors de la prestation) ;

Les candidatures devront être envoyées aux adresses électroniques : iomtnbids@iom.int en indiquant en objet « **Appel à consultation : Cabinet d'expertise comptable et conseils** », au plus tard le 15 Mai 2024 à 10:00.

Les soumissions sans tous les documents justificatifs mentionnés ci-dessus ne seront pas prises en compte.